

Paray-le-Monial

Les lycéens se mobilisent pour la campagne Amnesty

En cette période de date anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, les lycéens se mobilisent en faveur d'Amnesty International.

Comme chaque année, Amnesty International organise sa campagne mondiale en faveur des Droits Humains autour du 10 décembre, anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948. « Les jeunes lycéens se sont mobilisés. Ceux du lycée professionnel agricole sont allés au marché de Charolles, ceux de Digoin ont tenu un stand au marché de Noël à La Motte-Saint-Jean. Au lycée Wittmer, ils ont réalisé une exposition sur la peine de mort... Tous ces jeunes sont très actifs pour la défense des Droits Humains. C'est réconfortant dans ce monde bien inquiétant », explique Jean-Guy Lorton, trésorier du Groupe 251 Charolais-Brionnais d'Amnesty International.

« 10 jours pour signer »

Jade et Loïse sont en 1^{re}, elles animent l'antenne d'Amnesty au lycée Jeanne-d'Arc. « Suite à l'intervention de M. Lorton, nous avons eu envie de nous engager. Défendre les droits de l'homme dans le monde, c'est important. Nous, on a la chance de pouvoir nous exprimer librement. Nous sommes 10 dans notre groupe et nous avons recueilli plus de



Jade et Loïse se mobilisent pour la campagne d'Amnesty International. Elles seront à la bibliothèque samedi pour recueillir des signatures. Photo Maryvonne Bidault

400 signatures. Il est prévu une rencontre avec les antennes des autres lycées pour échanger sur nos actions. Nous serons à la bibliothèque de Paray samedi 16 décembre ». Le groupe du Charolais-Brionnais participe à « 10 jours pour signer ». 10 situations de personnes persécutées, condamnées sans preuve, menacées, attaquées, à travers le monde sont présentées pour recueillir des signatures.

Des raisons de se mobiliser

Lors de la campagne 2022, la mobilisation, envois de lettres, manifestations, pétitions, a remporté des victoi-

res. Mohamed El Baqer, avocat égyptien spécialisé dans les Droits Humains, arrêté en 2019 suite à de fausses accusations de terrorisme, condamné à 4 ans de prison a été libéré grâce à 300 000 signatures. Bernardo Caal, prisonnier politique au Guatemala, a été condamné à 7 ans et 4 mois de prison pour avoir manifesté pacifiquement contre la construction de 2 centrales hydroélectriques sur un fleuve sacré pour sa communauté. 510 000 personnes ont signé la pétition, il a été libéré en mars 2023.

● Maryvonne Bidault (CLP)

Contact : amnestycharolais@gmail.com et pour signer : amnesty.fr